

La Commission possède et exploite l'usine à moteur diesel et la petite usine hydraulique, à Minnedosa, depuis 1921. Une ligne sur poteaux de bois, partant de la sous-station de Brandon, a été complétée et la région Minnedosa reçoit maintenant l'énergie du réseau principal.

Le 31 décembre 1930, le Gouvernement achetait les usines de la Canada Gas and Electric Company, de Brandon, de sorte qu'en outre de l'électricité, cette ville bénéficie aussi des services du chauffage à la vapeur et du gaz fournis par la Commission.

La Commission se propose de fournir l'énergie du réseau principal à tous les centres de consommation dès que leurs charges seront suffisantes pour justifier les dépenses d'un prolongement de lignes.

Saskatchewan. — La Commission d'énergie de Saskatchewan existe depuis l'adoption d'une loi de 1929, qui autorise la Commission à générer, vendre et fournir l'énergie électrique, à acquérir et développer des forces hydrauliques, à acheter ou construire des usines thermiques, à construire des lignes de transmission, à acheter de l'énergie et faire des contrats avec les municipalités pour la distribution de l'énergie. La Commission possède aussi certains pouvoirs de contrôle et de réglementation en rapport avec les utilités publiques de la province et est chargée de l'administration de la loi des permis d'électricité de 1929, pourvoyant à l'adoption d'un code électrique standardisé pour l'éclairage des maisons, les entrepreneurs et ouvriers électriciens, et les électriciens.

La Commission a acheté l'usine municipale thermique de la ville de Saskatoon et l'a agrandie en y ajoutant une nouvelle station de 10,000 k-h. En 1929, elle a aussi acquis des usines à Humboldt et Rosthern, installé une usine à Shellbrook, acquis des installations à Wynyard, Elfros et Wadena, agrandi l'usine de Wynyard et construit une ligne de transmission reliant Wynyard avec Elfros et Wadena; elle a acquis des usines à Leader et Prelate, installé une plus grande usine à Leader et construit une ligne de transmission reliant Leader et Sceptre.

En 1930, un vaste programme a été mis à exécution par la Commission.

Les usines municipales thermiques des villes de North Battleford et Swift Current ont été achetées et agrandies ou améliorées. Dans ces villes, de même que dans la ville de Saskatoon, la Commission fournit l'énergie en bloc, au prix coûtant, aux autorités civiles, qui exploitent les réseaux de distribution et vendent l'énergie au détail.

L'usine thermique de la Commission, à Saskatoon, en étant la source d'alimentation, une ligne de transmission se dirige vers l'est et se relie avec Humboldt; l'usine de cette dernière ville est maintenue comme installation auxiliaire. Des lignes de transmission partant de Saskatoon se dirigent aussi vers le nord, jusqu'à Shellbrook et Duck Lake; vers l'est, jusqu'à Radisson; et vers le sud, jusqu'à près de Rosetown.

Une ligne de transmission partant de Rosetown et se dirigeant vers le sud-est jusqu'à la ville de Moose Jaw a été construite, ainsi que quatre embranchements, par la Commission. L'énergie pour cette ligne est achetée de l'usine génératrice de la National Light and Power Company Limited, de Moose Jaw.